

Tiré de l'édition "Du 2 mars au 8 mars 2009" > voir cette édition

1393

**Dernière  
heure**

## **Journée internationale de la femme – 8 mars L'église réformée neuchâteloise en pointe sur le terrain de l'égalité**

(04/03/2009)

*L'Eglise anglicane prévoit que la moitié des membres de son clergé seront des femmes d'ici 10 ans. La même tendance est lisible dans les rangs réformés. L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), qui compte 50% de femmes pasteures, ne se contente pas de cette égalité numérique: elle vise une totale égalité, qui s'inscrit dans sa politique de l'emploi.*

En moins de 40 ans, la proportion des femmes pasteures de l'EREN est montée à 50%, selon les indications du responsable des ressources humaines, Fabrice Demarle. La consécration des femmes pasteures à Neuchâtel ne date pourtant que de 1970, rappelle la pasteur Béatrice Perregaux Allisson.

Les inégalités de salaires en Suisse entre hommes et femmes est évaluée à 20%, selon les dernières statistiques disponibles, 28 ans après l'inscription du principe de l'égalité entre les sexes dans la Constitution fédérale. Les Eglises réformées de Suisse appliquent dans une large mesure le principe de l'égalité homme-femme. Mais Neuchâtel va plus loin dans la démarche.

Cette église réformée participe à la phase pilote de la certification « equal-salary » pour vérifier si sa politique est conforme à l'égalité des chances. Concrètement, l'étude sera menée par le bureau de l'égalité de Genève et l'Observatoire universitaire de l'emploi sur la politique salariale, dirigée par le professeur Yves Flückiger, également de l'Université de Genève.

Cette démarche s'inscrit sur la même ligne que celle initiée lundi au niveau national par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, intitulée « Dialogue sur l'égalité des salaires ». Les entreprises sont invitées à évaluer leur système de rémunération sur la base d'un logiciel LOGIB, mis à disposition par la Confédération. Elles sont ensuite libres de prendre ou non des mesures

« Notre démarche va plus loin », précise Véronique Goy Veenhuys, présidente du comité de pilotage d'« equal-salary ». « Nous évaluons la stratégie mise en place par l'organisation, qui nous mandate et nous interrogeons également les collaborateurs », a-t-elle ajouté.

### **Cohérence entre valeurs et actions**

« A Neuchâtel, cette démarche est dirigée autant pour l'interne que pour l'externe, a dit M. Demarle. Les salariés comme les personnes qui fréquentent l'Eglise pourront prendre conscience qu'il y a une cohérence entre des valeurs anciennes, défendues par l'Eglise, et une politique progressiste », a-t-il poursuivi.

Le respect de la vie familiale des employés va encore plus loin. Les femmes bénéficient d'un congé maternité de quatre mois payés à 100%, les pères d'un congé paternité de deux semaines et les couples d'un congé de huit semaines en cas d'adoption. Les temps partiels sont aussi privilégiés, même pour les postes à responsabilité.

« Nous y parvenons en misant sur le travail d'équipe », a poursuivi M. Demarle. Les paroisses sont davantage dirigées par des équipes que par un seul pasteur. »

L'égalité des sexes passe pour aller de soi dans la plupart des Eglises membres de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), estime Sabine Scheuter, pasteur et présidente de la Conférence femmes. Elle regrette toutefois que seule la moitié des Eglises membres de la FEPS ait ancré un article sur l'égalité dans leur règlement. La Conférence femmes s'est également engagée pour une mise en place d'une « politique de genres » (gender policy) au sein de la FEPS.

### **Petit rappel historique**

La création d'une « Journée internationale des femmes » a été proposée pour la première fois en 1910 lors de la 2e Conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, par la journaliste allemande Clara Zetkin. L'objectif immédiat était l'obtention du droit de vote des femmes. Ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la date du 8 mars s'est imposée. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

NOTE: il n'existe pas de statistiques recensant de façon centralisée les pourcentages de femmes pasteures travaillant dans les 26 Eglises réformées de Suisse, ni de compilation des données historiques sur cette question, telle que les dates de premières consécrations des femmes pasteurs. A titre d'information, on compte actuellement entre 30% et 37% de femmes pasteurs dans les églises réformées du canton de Vaud, de Genève et de Zurich.

(4017 signes) (ProtestInfo/Tania Buri)